

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 753 29 novembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Pierre Lehmann

753

L'union fait le budget

Réalités bien connues de la civilisation post-industrielle: le secteur tertiaire est devenu le plus gros employeur et les «services» absorbent désormais la majeure partie des budgets des consommateurs.

Cette situation est un défi aux organisations syndicales qui ont la plus grande peine à compenser la diminution de leur «base ouvrière» par l'adhésion de ces drôles de travailleurs que sont les employés du secteur privé, particulièrement des branches en pleine expansion (assurances, banques) ou à forte proportion de main-d'œuvre féminine (commerce, santé).

Réel problème aussi pour les associations de consommateurs. Ces derniers se pensent comme acheteurs, pas comme usagers, ni comme assurés, à peine comme patients, parfois comme touristes, tout au plus temporairement comme parents d'élèves. Quant aux consommatrices de la Fédération romande (FRC), elle ont beau publier un guide du touriste, défendre les droits des patients, informer les assurés, comparer les services bancaires, se préoccuper du sort des transportés ou scruter les offres de loisirs commercialisés, elles n'en restent pas moins, dans l'opinion, des ménagères-avec-leur-petit-panier-au-bras, quand elles ne sont pas simplement assimilées à d'inlassables et mesquines compteuses-de-petits-pois-en-boîtes.

Et comme si cela ne suffisait pas, les associations de consommateurs se trouvent périodiquement remises en cause par d'éphémères organisations spécialisées. La plus récente tentative du genre, promise à l'échec comme toutes les précédentes, vient de Suisse allemande et s'intitule «Communauté d'intérêt des clients des CFF». Saisissant l'occasion de l'inacceptable décision d'augmenter

les tarifs ferroviaires, cette CIC a l'ambition de représenter les voyageurs des CFF, à l'égard desquels elle dit avoir une «attitude positive», mais «pas sans critique». Prudence justifiée, certes, mais qui ne suffira pas à faire le succès d'une «communauté d'intérêt», trop étroitement liée aux circonstances de son apparition pour durer. Et ce d'autant plus que les promoteurs de cette expérience ne semblent même pas avoir essayé la «grande alliance» avec les cheminots.

Et pourtant, le tertiaire offre une très belle occasion de collaboration entre les organisations de salariés, affaiblies par l'hémorragie du secondaire, et les associations de consommateurs, confinées par l'opinion dans leur rôle de défenseurs des acheteurs de produits. Travailleurs du tertiaire et usagers des services publics et privés, unissez-vous et vos budgets seront mieux défendus.

Y. J.

DOMAINE PUBLIC 1985

Les abonnés sur tous les fronts

C'est vrai: les abonnés de «Domaine Public» sont sérieusement mis à contribution depuis quelque temps.

Renouvellement de l'abonnement d'une part, sollicitation traditionnelle et inévitable, puisque ce journal, refusant à la fois la publicité et les subventions, ne compte que sur cette étonnante addition de versements de 60 francs pour vivre et se développer une année encore. Recherche de nouveaux abonnés d'autre part (coupon-réponse, cf. DP 749), puisque les grandes campagnes de propagande sont totalement hors de portée d'un budget comme celui de DP.

Au total, une fin d'année chargée, pas de doute.

D'ores et déjà, merci pour tout!

DP vous le rendra, dès le numéro 757 et jusqu'au numéro 800 et quelques, chaque semaine en 1985. Promis.

Après l'angoisse, la facture

Il est vrai que la facture des soins remise au patient (tiers-garant) ou à son assurance (tiers-payant) est la base de la pyramide des coûts de la santé. Comment agir efficacement sur ces derniers si les seules traces qui en restent sont difficilement déchiffrables ou peut-être même peu lisibles? Initiative salutaire donc, de la part du Mouvement populaire des familles et de la Fédération romande des consommatrices, qui demandent l'établissement de factures claires et détaillées. Avec à la clef un effort de la part de tous les «partenaires» en cause: aux hôpitaux, aux médecins, aux dentistes, aux pharmaciens, de remettre ces documents spontanément aux patients; à ces derniers de les demander s'ils ne les ont pas reçus; aux caisses-maladie de mettre leur influence au service de cette clarification, en particulier dans leurs rapports avec les médecins; aux pouvoirs publics d'incorporer une disposition visant à une telle clarté dans les conventions médicales et d'hospitalisation.

Une transparence qui est manifestement la condition «sine qua non» d'une meilleure information des patients, et partant d'une prise en charge responsable des soins de leur part.

Le diagnostic de la FRC et du MPF:

Lors de la consultation, tout acte supplémentaire diminue le risque de chacun des partenaires en présence. Cette situation est à l'origine d'un consensus qui s'établit très rapidement et souvent d'une manière tacite entre le soignant et le soigné sur l'application d'actes supplémentaires. Il est probable qu'à ce moment aucun des deux ne pense au prix de cette recherche de sécurité. Cette convergence momentanée est un des facteurs les plus importants de la surconsommation médicale.

Il est dès lors indispensable que le patient qui veut revoir son comportement, une fois libéré de l'angoisse de la maladie, puisse le faire en disposant d'informations détaillées tant sur le genre et le nombre des actes réalisés, que sur leur prix.

Etant ainsi «averti», il pourra certainement être plus attentif lors d'une prochaine visite, et éviter d'entrer dans une spirale d'inflation médicale.

Il est certain qu'un tel cri d'alarme vient à son heure: l'informatisation des comptabilités (hôpitaux, caisses, médecins) doit permettre, sans perte de temps, la transparence indispensable.

En attendant, pourquoi ne pas comparer ce modèle de note de médecin (qui doit être accompagné d'un rappel du tarif médical en vigueur, avec explication du code utilisé) avec la dernière facture que vous avez reçue?

MODÈLE

Court-circuiter la surconsommation

CERTIFICAT FINAL et note du

Docteur

M. Dupont

Incapacité totale de travail du 10.01 au 20.01 inclus

Incapacité partielle de travail du 21.01 au 25.01 à 50%

Hospitalisé le

Diagnostic final: affection digestive

Traitement terminé le 25.01 à suivre ☐ oui

Avez-vous établi des certificats pour d'autres assurances ? ☐ oui

Date	Visites	Indemnités de déplacement km.	Consultations	Prestations spéciales Pos. tarif	Examens radio- logiques	Médica- ments du médecin Fr. Ct.	Nom scientifique des médicaments et des autres prestations, examen radiologiques, nature de l'opération	
10.01			0.01				1 Consultation	10 pts
			0.15				premier examen	4
15.01	0.10						1 visite	16
		2 x 0.20					déplacement	3
16.01			0.05				consult. téléph. de nuit	8
20.01			0.01				1 consultation	10
				1.02			injection	9
				1.52			lavage d'estomac	10
				8.30			vitesse de sédiment.	4
				8.62			cholestérol	8
					6.35		bronchographie	50
25.01			0.01				1 consultation	10
			0.30				vacation	10
				0.53			rapport	10
								162 pts
							à fr. 1.70 le point	

Montant global de la note d'honoraires adressée au malade: Fr. 275.40

L'assuré paie lui-même son médecin

Le retour du major

Retour à l'expéditeur: le major lausannois Hentsch Michel, 44 ans, après sept ans et demi passés à Genève, retrouve le canton de Vaud. Connu comme directeur de la prison préventive de Champ-Dollon dès le 1^{er} avril (!) 1977 pendant son séjour genevois, le major Hentsch aura largement profité de la compréhension des autorités cantonales du bout du lac Léman pour avancer dans sa carrière militaire. Le canton de Vaud, qu'il avait quitté alors qu'il était sous-directeur au pénitencier de Bochuz, ne peut que se féliciter de le retrouver alors que le plus gros de ses grades sous le gris-vert est acquis. Nul doute que le chef du Département

vaudois de justice et police, le libéral Leuba, ne soit honoré de compter bientôt parmi ses troupes un colonel, accessoirement chef du Service pénitentiaire, puisque ce sont les nouvelles responsabilités civiles du major Hentsch.

Bel exemple de tolérance et d'humanité que l'attitude des autorités «responsables» à l'endroit de ce fonctionnaire dont les carences manifestes ont été mises en évidence lors des sinistres événements de Champ-Dollon (avec un léger mieux pourtant ces dernières années de l'avis général). Le fait qu'il puisse à l'avenir occuper des fonctions majeures dans le système pénitentiaire vaudois en dit long sur le soin avec lequel le Conseil d'Etat a dû examiner son dossier pour passer par-dessus tous les points sombres qu'il comporte à l'évidence, sur l'importance réelle de ce poste et sur la qualité des éventuels autres postulants.

VISITE

Un pénitencier pas comme les autres

Le pénitencier de Bellechasse accueille en principe, en Suisse romande, les détenus condamnés pour la première fois (les récidivistes vont à Bochuz). Le pénitencier de Witzwil, dans le canton de Berne, accueille lui aussi des détenus «primaires» et est donc strictement comparable.

Mais que de différences! Quelques notes, sans prétention à l'exhaustivité, suite à une visite.

Ce qui frappe, à Witzwil, c'est la générosité de l'architecture. La sinistre caserne du 19^e siècle a été détruite et fait place à une conception pavillonnaire et communautaire de la détention. Chaque petit bâtiment, chaleureux et chacun d'une couleur différente, abrite les chambres et espaces collectifs communs nécessaires à vingt détenus. L'apprentissage de la vie en commun passe par la gestion de la

salle de télévision, tandis que le respect de la sphère privée des détenus est marqué par la possibilité de fermer à clé sa cellule lorsqu'on sort. La transformation en cours de Bellechasse, si elle agrandira les cellules et introduira des lavabos dans celles qui n'en ont pas, en reste à une conception traditionnelle par corridors et étages.

Une piscine et une salle de gymnastique sont à la disposition des détenus, mais aussi, à certaines heures, des sociétés sportives locales. A Bellechasse, on a renoncé à introduire de tels équipements par crainte du qu'en dira-t-on. A Witzwil, on rappelle que le projet de reconstruction de la prison a été approuvé en votation populaire.

Trois cellules d'isolement disciplinaire existent à Witzwil. Mais, contrairement à Bellechasse, la lumière du jour y pénètre et l'on est autorisé à emprunter des livres à la bibliothèque.

On a cependant renoncé, à Witzwil, à sauvegarder l'équilibre sexuel des détenus en autorisant des visi-

tes intimes à l'image du pénitencier de Bostadel dans le canton de Zoug: trop de risques, notamment, d'introduction de drogue.

La transformation extérieure de Witzwil est le fruit d'une volonté de changement, mais elle induit sans doute à son tour d'autres modifications dans la conception de la détention. C'est ainsi que l'on se préoccupe d'abord de la réinsertion du détenu, le travail n'étant qu'un moyen dont on recherche l'adéquation, et non l'inverse.

Le personnel de Witzwil a le plus souvent une autre formation qui double sa fonction purement carcérale: artisan, infirmier, éducateur... La terminologie a changé: de *Aufseher* (gardiens), ils sont devenus *Betreuer* (ce que l'on rend plus ou moins bien en français en parlant d'assistants).

Une prison reste une prison. Mais, tant qu'à faire, citoyens et contribuables ne peuvent que souhaiter qu'elle se donne les moyens de remplir le mieux possible sa mission.

CLIENTÈLE NON CHÔMEUSE À VENDRE

La santé n'a pas de prix

A vendre

cabinet dentaire

en pleine activité. 2 cabinets et un laboratoire. Dans chef-lieu de district des Alpes vaudoises. Hôpital moderne, école secondaire, service dentaire scolaire

Qualité de vie exceptionnelle, pas de chômage dans la région

Dr. Franck Gilroy, les Thuyas
1837 Château-d'Œx

8238 - 22-61 964

Les affaires sont les affaires «Petite annonce» parue dans «La Suisse» (24.11.84)

Fièvres bancaires

Battage bien organisé, début novembre, à l'occasion d'une prise de participation de l'UBS à l'entreprise londonienne de courtage Phillips and Drew. Deux raisons officielles à cet achat: l'ouverture de la place financière anglaise aux sociétés internationales et la charge fiscale pesant sur les transactions sur titres en Suisse.

Et certains commentateurs économiques d'enchaîner: attention, la place financière suisse est en danger, concurrencée par d'autres aux Etats-Unis, en Europe et même en Asie, qui savent offrir des conditions plus favorables. Les 600 postes de travail de Phillips and Drew auraient pu être créés en Suisse, si la charge fiscale sur les papiers-valeur était plus modeste. Bref, ne tarissons pas le lait de la vache — banques suisses — qui nous fait vivre. D'autant plus que le peuple suisse, en rejetant sèchement l'initiative populaire sur les banques, a montré son désir de conserver une place financière concurrentielle.

ZURICH

La droite rappelée à l'ordre

Voilà deux ans, profitant du retrait du populaire président de la Ville de Zurich, Sigmund Widmer (Alliance des Indépendants), les partis bourgeois réussissent à conquérir la majorité à l'Exécutif municipal, une situation qu'ils n'avaient plus connue depuis 1928.

A la tête de la capitale économique de la Suisse, les électeurs désignent un jeune loup ambitieux, Thomas Wagner. Dans le même élan, et contre toute attente, la droite bourgeoise remporte également la majorité des sièges au Législatif. Promesse d'une

Autre son de cloche — et coup de griffe en guise de cadeau d'adieu? — de la part du président sortant de la Banque Nationale Suisse, s'exprimant devant un parterre de journalistes zurichois: inquiétude exagérée! Par rapport à l'étranger, la taxation des établissements bancaires est relativement faible en Suisse; les banques cherchent à alerter l'opinion en profitant de la situation créée par le rejet de l'initiative socialiste. L'intérêt du capital, en somme. Autocritique enfin, de la part d'un des banquiers privés zurichois, Nicolas Bär, de la banque Julius Bär, dans une interview à l'agence Reuter. Les banques suisses sont en recul dans un secteur où elles ont toujours brillé, la gestion de fortune. Les commissions qu'elles prélèvent sont trop élevées et leur comportement trop conservateur.

Soucis bancaires suisses. Trois points de vue bancaires. On aurait apprécié une prise de position du Parti socialiste suisse: les grands sujets politiques perdurent, même au-delà d'une défaite devant le peuple. Quand on a pris l'initiative — et à juste titre — d'agiter le problème face à l'opinion — le rôle des banques dans l'économie suisse — on ne laisse pas le terrain ensuite à ses adversaires.

ère nouvelle pour la métropole de la Limmat, gestion efficace et garantie d'une politique cohérente. C'est du moins ce que proclamaient les intéressés et ce que pronostiquaient les commentateurs.

Deux ans après, le bilan n'est pas à la hauteur des espérances. La justice zurichoise a dû, à plusieurs reprises, rappeler à l'ordre la Municipalité pour qu'elle respecte les procédures légales: une limitation de circulation dans une rue du centre est rapportée, pour manque de base légale; tout dernièrement, une autorisation de construire accordée au groupe Kleinert (place Cornavin à Genève, les Terreaux à Lausanne) est annulée pour dérogations trop généreuses.

L'Exécutif zurichois, après avoir prévu des coupes importantes dans les subventions culturelles, est

obligé de faire marche arrière devant le concert de protestations.

Enfin, et c'est le gros morceau, le chantier de la Maison des congrès se révèle être un gouffre financier; la réalisation ne pourra être sauvée que par une société appelée au secours et dirigée par l'ex-PDG de la Migros, Pierre Arnold.

Mentionnons encore la mauvaise humeur des citoyens qui infligent coup sur coup plusieurs désaveux à leur édiles: acceptation de l'initiative de l'Action nationale sur les zones vertes — coût estimé à des centaines de millions — pour une zone de détente, contre les immeubles-tours.

Bref, l'Exécutif zurichois est en mauvaise posture. La grogne a même gagné la «base» des partis bourgeois. La gauche saura-t-elle profiter de ces erreurs et des lacunes de gestion évidentes de la nouvelle équipe pour jeter les bases d'un contre-pouvoir souhaitable à la toute-puissance de la droite économique et financière? Ou continuera-t-elle à s'entre-déchirer? Suite au prochain épisode.

DÉBAT SCOLAIRE VAUDOIS

La démocratie cynique

L'initiative scolaire, dans le canton de Vaud, suscite un débat dont l'enjeu dépasse les structures scolaires. Nous avons dit, déjà, combien le public, celui qui vient pour s'informer, était allergique aux tentatives de politisation du sujet. D'où un certain désarroi chez ceux qui, à court d'arguments, aiment à faire jouer les réflexes conditionnés en agitant du rouge.

En revanche, la campagne par tract «tous ménages» a vu les opposants donner l'image quasi caricaturale du cynisme publicitaire, selon des schémas archi-connus.

Répetons l'exercice!

La propagande, puisqu'il faut dire des choses qui frappent en quelques mots, est fatalement grossissante et déformante. Pas de quoi s'alarmer.

Encore que le grossissement n'autorise pas à lancer n'importe quoi et le contraire de tout. Faire dire, alors que l'initiative est soutenue par la Société pédagogique vaudoise regroupant l'ensemble des maîtres primaires, que cette initiative est le fait de ceux qui veulent défavoriser l'enseignement primaire, est de l'ordre du «affirmer n'importe quoi».

Mais le schéma consiste, à partir du constat que le public «moyen» ne sait pas vraiment de quoi il

Chacun a remarqué, au Grand Conseil vaudois, la «petite question» du député Burdet qui craignait, par avance, que les maîtres fassent de la propagande en classe. Le Conseil d'Etat a répondu avec fermeté qu'il veillerait à ce que cela ne se produise pas. En revanche, le chef du Département de l'instruction publique rassemble, par régions, les maîtres primaires, pendant les heures de classe et mise en congé de milliers d'enfants: il prend contact, dit-il, et ce faisant, s'exprime avec énergie contre l'initiative. Et la règle du jeu?

s'agit, à le ramener à ce qui le touche: emploi, impôts, sécurité.

Ainsi l'initiative a été présentée par les opposants comme: favorisant le chômage des jeunes et entraînant une augmentation des impôts.

On peut certes parler de préparation à la vie économique ou de dépenses. Mais le chômage et les impôts répondent à de tout autres critères. Et ceux qui écrivent le savent; ils disent donc chômage et impôts par perversion et mépris du peuple.

Puis, quand vous rencontrez des responsables dans un débat public où l'on respecte, en général, les règles de la courtoisie, ils vous déclarent, la main sur le cœur, qu'ils ne se sont pas occupés de ce peut-être-excessif-tous-ménages.

Ce demi-désaveu a lieu ici ou là devant une centaine de personnes. Le tract, lui, est tiré et distribué à 300 000 exemplaires. Division des tâches: en

public, le style bonne compagnie, anonymement le style en dessous de la ceinture.

A poursuivre de la sorte, la formation démocratique de l'opinion va devenir impossible.

Il faut que les politiques, s'ils tiennent encore à quelques valeurs communes, au-delà de leurs divergences, assument des responsabilités claires et mettent fin au cynisme publicitaire. A défaut, les débats publics deviendront amuse-galerie.

Si quelqu'un hésitait encore à se prononcer en faveur de l'initiative, qu'il vote «oui», non seulement pour la qualité de l'école, mais pour celle du débat démocratique.

A. G.

DÉBAT

Horizons cosmologiques

Géo Meylan se fait donc le défenseur ardent (DP 750) de la théorie cosmologique du *big bang*, dont Gil Stauffer s'était permis de dire (DP 744) qu'il ne s'agissait que d'une hypothèse parmi d'autres.

Je pense que le *big bang* n'est effectivement qu'une hypothèse. Prétendre que l'on détient la vérité sur la genèse de l'univers et sur son évolution me paraît simplement déraisonnable. La théorie du *big bang* a bien sûr des aspects séduisants et permet de rendre compte d'observations assez étonnantes, comme le rayonnement dit fossile à 3°K; mais le fait que cette théorie puisse intégrer une telle observation ne veut pas dire qu'elle soit la seule capable de le faire.

Ce qui me dérange n'est pas tant que Géo Meylan aime bien la théorie du *big bang*; je l'aime bien aussi, après tout; ce qui me dérange, c'est qu'il nous la présente comme une vérité indiscutable, simplement parce qu'elle satisfait assez bien à un principe cosmologique combiné à un théorème d'algèbre linéaire.

Géo Meylan cite Hoyle. Ce physicien cosmologiste avait effectivement élaboré la théorie de l'état stationnaire, pour l'abandonner ensuite en faveur de celle du *big bang*, car à un moment donné, les arguments militant en faveur de cette dernière lui

paraissaient nettement l'emporter. Mais si on lit son dernier livre «The intelligent universe», on voit que Hoyle revient à la théorie de l'état stationnaire! La raison en est que Hoyle a introduit, en cosmologie, l'idée que la vie n'est pas un phénomène lié à la terre seulement, mais que cette vie est omniprésente dans l'univers et, d'une certaine manière, en contrôlerait l'évolution...

Cette idée élargit considérablement le champ des possibilités et permet d'émettre d'autres hypothèses pour expliquer le rayonnement isotrope à 3°K, l'homogénéité de l'univers, etc.

Ces hypothèses sont-elles plus vraisemblables que celles résultant de la théorie du *big bang*? Je ne peux bien sûr pas trancher, mais il faut bien reconnaître que le pas franchi par Hoyle ouvre des horizons assez fascinants. Et il faut aussi reconnaître que ses hypothèses sont bien étayées, voire même, pour moi, plus satisfaisantes que l'évolution de l'univers décrite par la théorie du *big bang* — cette dernière théorie pose aux scientifiques des colles considérables, parce qu'il lui faut absolument rendre compte de tous les premiers instants de l'univers; elle me semble d'autre part incomplète, parce qu'elle n'inclut pas la vie.

Cela dit, que la vie soit une pierre d'achoppement pour une théorie cosmologique qui se limite aux interactions entre l'énergie et la matière est normal. A telle enseigne qu'en plus du «principe cosmologique» dont parle Meylan, a fait son apparition en cosmologie un «principe anthropique», principe selon lequel l'univers se serait arrangé pour évoluer de manière à rendre la vie sur la terre possible. En d'autres termes, le présent expliquerait le passé! Je veux bien. Mais alors, pourquoi ne pas aller plus loin?

«The intelligent universe» est un livre remarquable et Hoyle a bien du talent. Cela ne veut pas dire que je vais me faire l'apôtre de ce personnage et de ses théories. Hoyle a d'ailleurs occasionnellement des idées que je trouve déconnaissantes (excusez-moi pour ce terme). Ne voulait-il pas nous faire brasser l'eau des océans pendant plusieurs millénaires, pour éviter la prochaine glaciation?

P. L.

ANDRÉ GORZ

Maîtriser la troisième révolution industrielle

Dans le dernier numéro de DP (752), rendant compte (à chaud) de quelques moments significatifs du dernier congrès du Parti socialiste suisse, nous laissons en suspens la discussion sur les thèmes développés par André Gorz à l'intention des délégués présents à Saint-Gall. Aujourd'hui, nous entrons en matière, avec un premier volet consacré, sous forme d'extraits, au constat développé par le philosophe français. Résumé d'une pensée que nous avons toujours, dans ces colonnes, tenue pour très stimulante, et ce depuis des années. A titre de document donc.

Pas besoin de faire un dessin: la crise actuelle bouleverse les valeurs des sociétés industrielles de fond en comble. Comment assimiler socialement par exemple «la révolution micro-électronique» qui va éliminer le gros du travail salarié dans des secteurs entiers et rendre caduques les lois de fonctionnement du capitalisme? Le diagnostic d'André Gorz.

L'ESPOIR TUÉ PAR LA PEUR

Aucun parti politique classique n'a encore pris la mesure des menaces et des promesses que renferment les bouleversements en cours. Aucun n'a encore pu définir une vision et une politique pour le long terme, et cela ne doit pas étonner: les perspectives du long terme sont fondamentalement différentes des urgences et des soucis du présent. C'est là une caractéristique de toutes les périodes de transition et de rupture.

L'absence d'une vision à long terme a toutefois des conséquences plus néfastes pour la gauche que pour la droite. Car elle permet que la peur l'emporte sur l'espoir. La gauche en général, et le mouvement socialiste en particulier, ne peuvent vivre que s'ils sont porteurs d'avenir. Si nous n'avons pas des orientations et une vision forte sur le sens des bouleversements présents, sur la nature de la société qui peut en naître, nous laissons le champ libre à tous les conservateurs qui s'en vont répétant: «Accrochons-nous à ce qui est, car demain sera pire qu'aujourd'hui.» Si nous ne réussissons pas à vaincre la peur de l'avenir par la vision des tâches qu'il nous impose et des chances qu'il nous offre, nous abandonnons à la droite le monopole de l'utopie.

Déjà elle apprend à s'en servir. Car c'est bien une utopie, mais une utopie mystificatrice et négative, qu'elle avance lorsqu'elle prétend que l'ordre existant peut être préservé, que ce qui sera peut ressembler à ce qui était et à ce qui est. A cette utopie conservatrice il nous appartient d'opposer une utopie constructive, faite d'orientations, d'idées mais aussi de mises en garde pour les quinze à vingt ans à venir (...).

L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL

La voie sur laquelle nous sommes engagés conduit à des changements si fondamentaux que l'ordre économique et social devra être profondément transformé. Seule cette transformation peut empêcher sa dislocation complète. Nous sommes engagés, en effet, dans un processus d'élimination massive du travail manuel aussi bien qu'intellectuel. L'automatisation et l'information dans l'industrie et dans les activités tertiaires n'en sont qu'à leurs débuts et nous n'en ressentons encore que faiblement les effets. Mais nous pouvons déjà entrevoir quels ils seront. Nous savons que l'accroissement de productivité dans l'industrie automobile, par exemple, est partout de 7 à 8% par an; nous

savons que, dans les activités bancaires, il doit, en France, s'élever à 5,6% par an et éliminer dans les années à venir entre le quart et le tiers des effectifs.

Dans le commerce, l'introduction du système de paiement électronique permettrait de réduire d'un tiers les effectifs employés. Selon l'étude la plus récente de l'IG Metall, à Francfort, 3 à 3,5 millions d'emplois — soit 15% du total — sont menacés en RFA par l'automatisation, à échéance de 1990; et 80% de ces emplois menacés sont des emplois tertiaires.

Dans l'industrie, qui a déjà beaucoup comprimé ses effectifs, la réduction de l'emploi sera relativement lente durant les cinq prochaines années, mais il ne s'agit là que d'un phénomène provisoire. Pour le moment l'emploi industriel est soutenu par l'effort d'automatisation et de robotisation lui-même. Mais nous savons que cela ne durera pas: la première usine sans ouvriers, ou presque, a ouvert ses portes; des robots y construisent des robots.

Aucun pays ne peut se payer le luxe de rester à l'écart de ce développement. Mais cela veut dire aussi qu'aucun pays ne peut durablement acquérir un monopole ou une avance technologiques suffisants pour maintenir, grâce à l'exportation, les anciennes normes de plein temps.

LES ROBOTS NE CONSOMMENT PAS

Le mouvement ouvrier et socialiste se condamnerait donc à l'échec s'il tentait de résister à l'automatisation. Sa résistance sera brisée, comme elle a été brisée en Grande-Bretagne où, malgré les luttes souvent admirables d'une des classes ouvrières les plus inflexibles du monde, les syndicats ont perdu deux millions d'adhérents en dix ans. Plutôt que de tenter des combats défensifs, il appartient plutôt aux socialistes de poser au sujet de cette troisième révolution industrielle les mêmes questions que

Marx posait au sujet de la première: le capitalisme est-il capable de maîtriser la dynamique du processus qu'il déclenche? Ce processus d'élimination du travail humain ne va-t-il pas soulever des problèmes que le capitalisme est incapable de résoudre selon sa logique propre? Ces problèmes, ces contradictions n'offrent-ils pas au mouvement socialiste la possibilité de s'emparer du processus pour le détourner vers d'autres buts, nos buts à nous? Cette possibilité, bien sûr, existe, pourvu que nous acquerions la force de la traduire dans les faits.

Souvenons-nous en effet d'un raisonnement de Marx qui reste parfaitement valable et incontestable: lorsque l'automatisation diminue massivement la quantité de travail nécessaire, tout en augmentant la quantité des richesses, la loi de la valeur cesse d'être applicable. En gros, cela veut dire que les prix et les salaires ne peuvent plus être fonction de la quantité de travail utilisée — sous peine d'un blocage complet du système économique. Supposez, en effet, que, durant les quinze à vingt ans qui viennent, l'accroissement de productivité dépasse de 1,5% par an le taux de croissance de l'économie. A la fin du siècle, c'est 30% de travail qu'on aura économisé. Il est presque certain qu'on en économisera beaucoup plus. Va-t-on donc réduire de 30% ou plus le montant des salaires distribués à la population? Tout le monde sait que ce serait suicidaire. Si les gens gagnent moins pour la seule raison que les robots savent faire de plus en plus de choses, y compris se réparer eux-mêmes, qui donc achètera, à qui donc pourra-t-on vendre toutes ces richesses produites par des automates?

C'est la question que posait déjà, il y a trente ans, Walter Reuther, au nom du syndicat américain des ouvriers de l'automobile (UAW). Si nous ne voulons pas que l'automatisation nous entraîne dans une spirale dépressive, il faut absolument empêcher que le pouvoir d'achat baisse quand la quantité de travail diminue. *Il faut que le pouvoir*

d'achat devienne indépendant de la quantité de travail fournie. Il faut que la loi de la valeur, qui est à la base du capitalisme, soit mise hors circuit.

L'ÉLITE DES TRAVAILLEURS ET LES MARGINAUX

L'idée qui chemine actuellement, dans la Démocratie chrétienne allemande aussi bien que dans les droites française ou anglo-saxonne, c'est que tout citoyen doit se voir garantir une *allocation de base* tout juste suffisante pour survivre. Les montants évoqués sont de 500 DM par mois, de 80 livres sterling, de 150 dollars. Cette allocation ne serait liée à aucune condition formelle, et chacun y aurait droit sa vie durant. Les promoteurs de cette idée en attendent ouvertement l'effet suivant: étant donné que l'allocation ne permet pas de vivre normalement, ceux qui ne trouvent pas d'emploi stable chercheront à se procurer un revenu complémentaire en exécutant des travaux ingrats, très mal payés, irréguliers, temporaires, pour lesquels on trouve difficilement de la main-d'œuvre aujourd'hui et qui ne seraient pas rentables si on les rémunérait normalement. L'allocation de base serait donc une subvention occulte aux entreprises qui ne sont pas viables en économie de marché. Elle aurait pour fonction, d'autre part, de *rendre définitive et quasi institutionnelle l'existence d'une masse très importante de chômeurs et de semi-chômeurs, exclus de la société dominante et vivant en marge de celle-ci.*

Tel est le modèle de société segmentée, scindée que des technocrates libéraux ont théorisé sous le nom de «socio-économie duale». Ce modèle existe depuis longtemps au Japon, en Afrique du Sud, dans les ghettos urbains d'Amérique du Nord. Il est en train de s'installer dans toute l'Europe occidentale. Dans les projets de la droite, l'allocation de base doit rendre politiquement acceptable et viable la nouvelle division de la société que voici: d'un côté un secteur capitaliste économiquement

très performant avec son élite de travailleurs syndiqués, très qualifiés, stables et bien payés; de l'autre côté une masse de sous-prolétaires marginalisés, dans laquelle on peut s'attendre à trouver une majorité de femmes.

*

Défi considérable pour la gauche, parce que «cette société divisée qu'on voit poindre partout n'obéit plus aux analyses de classe auxquelles elle était habituée». André Gorz: «Nous voyons une classe de travailleurs stables, privilégiés et syndiqués, monopoliser les emplois qualifiés et bien payés et, en accord avec le patronat, rejeter dans les marges de la société tous ceux pour lesquels il n'y a plus d'emplois permanents et à plein temps.» Dégénérescence du mouvement ouvrier en force corporatiste.

Dans un prochain numéro, un nouveau modèle social, à partir de cette analyse.

Petite bibliographie d'André Gorz (Michel Bosquet) jusqu'à son dernier livre «Les chemins du paradis».

Aux Editions Galilée (rue Linné 9, 75005 Paris):

- «Critique du capitalisme quotidien» (1973)
- «Ecologie et politique» (1975, épuisé)
- «Fondements pour une morale» (1977)
- «Ecologie et liberté» (1977)
- «Adieux au prolétariat — Au-delà du socialisme» (1980)

Aux Editions du Seuil:

- «Le traître» (1958, 1978)
- «La morale de l'histoire» (1959)
- «Stratégie ouvrière et néocapitalisme» (1964)
- «Le socialisme difficile» (1967)
- «Réforme et révolution» (1969)
- «Critique de la division du travail» (1973, ouvrage collectif)
- «Ecologie et politique» (1978, revue et augmentée).

«Oui à la Vie» grâce à Schiller

Je vous disais donc que j'étais bien content d'avoir versé mon obole à l'initiative *Oui à la Vie*...

A dire vrai, je me suis un peu vanté, un peu paré des plumes du paon...

Voici!

En 1978, la Fondation Schiller m'ayant fait l'honneur d'acheter à mon éditeur un certain nombre d'exemplaires d'un livre que j'avais écrit, *Portraits sans réserves*, je me suis intéressé à cette honorable institution, et dans l'intention de «renvoyer l'ascenseur», comme on dit, j'ai adhéré. Il y avait deux possibilités: payer une cotisation de Fr. 30.—, qui me donnait droit au rapport annuel, ainsi qu'au livre choisi par la Fondation. Payer cent francs, ce qui me donnait droit au même rapport annuel, et aux *trois livres* (allemand, français, italien ou romanche) choisis par la Fondation. J'ai opté pour cette seconde solution: de toute manière, je reçois ou me procure la plupart des livres (romans, recueils de poèmes, etc.) parus en Suisse romande.

Fort bien.

Cette année 1984, j'ai donc reçu mes trois livres, et quant au livre de la Suisse italienne, il s'agissait cette année d'une œuvre de Fernando Grignola — en dialecte tessinois!

Lisant l'italien, mais non sans peine, je me suis dit que le dialecte tessinois était pour moi sans espoir et que j'allais donc offrir la plaquette — *La Mamm granda da Tücc* — à quelqu'un susceptible d'y trouver plaisir.

Auparavant, j'ai un peu feuilleté — et découvert, page 5, que le bénéfice net de la vente du livre irait à l'Association *Oui à la Vie*! Me voici donc contribuant à financer ce mouvement, je dirais même: deux fois — et vous peut-être aussi...

Car enfin, les fonds de la Fondation Schiller proviennent donc de ma cotisation, et par ailleurs d'un capital de fondation, géré par un conseil de

surveillance, sous l'égide de la Confédération. C'est ainsi que le capital a augmenté en 1982 de Fr. 50 000.—, grâce à une contribution de la Confédération provenant du bénéfice de frappe de la pièce de cinq francs qui a été émise en 1980 à l'effigie de Hodler. Je disais: *Peut-être vous aussi...* Non: *très certainement!*

J'ai quant à moi le plus parfait respect pour l'Association *Oui à la Vie*, quoique me trouvant plutôt sur l'autre rive! Cependant, je ne puis m'empêcher d'imaginer ce qui se passerait, si la Fondation Schiller distinguait un livre qui militerait explicitement... disons: pour la décriminalisation de l'avortement... ou contre la vivisection... ou pour la protection de l'environnement! Vous imaginez les articles dans le *Nouvelliste valaisan* ou même dans la *NZZ* ou le *Journal de Genève*? Qu'en pensez-vous?

Pour les amateurs, la reproduction de la dédicace (p. 5) du livre de Fernando Grignola, distingué par la Fondation Schiller:

*Il ricavo netto della vendita di quest'opera
di Fernando Grignola va a favore della
Associazione SÌ ALLA VITA,
Sezione della Svizzera Italiana
(C.p. 10, 6903 Lugano),
che lo impiegherà per favorire il raggiungimento
degli scopi sociali, che sono:*

*far rispettare la vita umana
fin dal momento del concepimento;*

*studiare e promuovere i mezzi idonei
allo sviluppo di questa vita;*

*aiutare le madri e famiglie in difficoltà a causa
di una gravidanza o della nascita di un bambino.*

* * *

A propos de macrocéphales, ou de microcéphales, ou d'hydrocéphales: donc les sapeurs-pompiers de Corbeyrier, pour renflouer leur caisse (???), ont eu

l'idée d'organiser des combats de catch entre filles aux seins nus! Et donc la police a interdit le spectacle. Et donc le journaliste de *24 Heures* (qui se distingue beaucoup, ces temps), qui ne semble pas avoir beaucoup lu Simone de Beauvoir ou Elisabeth Badinter ou Gisèle Halimi, accuse la police (d'Aigle) d'avoir «joué les pudiques» et parle des «vieux règlements puritains» toujours «d'rigueur» et qui méconnaîtraient que bien des piscines vaudoises ne considèrent plus les seins nus comme un outrage aux bonnes mœurs...

On sent bien que, devant un tel degré de confusion mentale, le commentateur se sent désarmé. Je me contenterai donc de suggérer aux sapeurs-pompiers de Corbeyrier, au cas où leur caisse persisterait à faire eau, d'organiser la prochaine fois des rencontres entre hommes entièrement nus — avec interdiction toutefois de s'empoigner par le zizi! — ouvertes aux journalistes *24 Heures*!

J. C.

EN BREF

Les électeurs de la Ville fédérale éliront leurs autorités le 2 décembre. L'enveloppe qui contient aussi bien la documentation officielle que la propagande pour les partis participant à l'envoi commun, pesait près de 400 grammes. Les facteurs ont ainsi dû distribuer 40 tonnes supplémentaires de courrier.

* * *

Au début des années 70, les impôts dans la ville de Zurich étaient sensiblement inférieurs à ceux des autres communes zurichoises. C'est maintenant le contraire. Destin des villes de supporter des charges communautaires dont profitent les banlieusards?

* * *

On a frôlé le drame dans DP 752: disparition du «Zorro des entreprises», Hayek, entre la première et la deuxième page. «Suite et fin au verso», l'indication était trompeuse. Les lecteurs persévérants ont retrouvé le fil de l'histoire en page 6. Avec toutes nos excuses pour ce jeu de pistes involontaire.